

Edition du "REVEIL DU NORD" 186 bis, rue de Paris, LILLE Bureaux à PARIS, 43, boul. Haussmann (9^e)

D'Éclair

La plus forte vente de la région

Directeur : Eug. GUILLAUME

BUREAUX ROUBAIX 45, Rue de la Gare, 45 TOURCOING 2 Place de l'Hôtel-de-Ville, 2

Organisons les Prestations en nature

C'est l'intérêt du Trésor et des Sinistrés, puisque les milliards que le Plan Dawes devrait rapporter sont destinés à la Reconstitution

Un utile débat s'est institué au Parlement sur la question des prestations en nature. On ne sait pas assez que les prestations en nature représentent la presque totalité des versements de l'Allemagne à la France pour la réparation des dommages.

Le grand public ne connaît cependant rien ou peu de chose aux prestations en nature. L'on n'a rien fait d'ailleurs pour qu'il soit averti. Pour son édification, précisons que les prestations sont de deux sortes : Les prestations réservées aux sinistrés et qui sont payées par ceux-ci au moyen de bons d'imputation sur leurs créances de dommages ; les prestations libres, qui peuvent être négociées par n'importe qui et ne sont pas réservées à la reconstitution.

Les débats du Sénat et de la Chambre ont été animés par les doléances de nos parlementaires et notamment de MM. Jammy Schmidt et Léon Escoffier.

Le gâchis du système actuel

On a d'abord établi des « mandataires », dans lesquels les sinistrés ne pouvaient traiter. Ce fut un désastre et on renouça au procédé.

ter un fonctionnaire des Finances ou un directeur du ministère qui, de sa vie, n'a connu le détail d'une transaction industrielle ! Le service des prestations en nature, si bien intentionné qu'il soit, ne peut rien faire, car il est placé sous l'autorité d'un Comité Directeur, qui réunit de distingués fonctionnaires des Affaires Étrangères, du Commerce, des Colonies des Finances, etc., dont la compétence est discutabile et la responsabilité inexistante.

Le Gouvernement a bien nommé un « Comité Consultatif », composé de représentants des groupements de sinistrés, du Commerce et de l'Industrie, etc., mais, en fait, on ne lui demande son avis que si l'on pense et le Comité Directeur des grands fonctionnaires statu, à son gré, se retranchant derrière le Sous-Secrétaire d'Etat des Finances qui a le droit, lui, de signer !

Il est grand temps de mettre de la clarté et de la méthode, dans un organisme qui peut rapporter des milliards à la France et qui, en fait, est la source unique des crédits pour la reconstitution des Régions Dévastées.

A notre avis, l'organisation à créer est bien simple : D'abord, un chef de service responsable et qualifié, dirigeant avec des experts un Service Central des Prestations en nature rattaché au Ministère des Travaux Publics, par exemple, ministre technique pour discuter la valeur des fournitures et pour utiliser surtout les prestations au pays et des grands travaux à entreprendre.

Enfin, ouvrir, dans nos départements victimes de la guerre, des succursales à la Préfecture (Services de la Reconstitution), mais largement ouvertes au public, avec des procédés commerciaux, de la propagande, une simplification des formalités pour que le maximum de rendement soit obtenu.

Le service des prestations en nature doit être moins un bureau de fonctionnaires qu'une entreprise économique, gérée par l'Etat, où le public serait invité à venir faciliter la rentrée des indemnités de l'Allemagne.

Le contrôle suprême du Parlement et des sinistrés serait facile à instituer à l'aide d'une Commission consultative qui serait enfin consultée, en renvoyant à leurs cartons verts de grands directeurs qui n'ont pas toujours des sinistrés et des contribuables l'opinion déférente que le public a le droit d'exiger.

EN QUATRIÈME PAGE. — Notre Chronique illustrée de la Mode et ses conseils. Notre Causerie illustrée sur la T.S.F. : L'émission dirigée, etc...

LA GRÈVE GÉNÉRALE EN ANGLETERRE

Le trafic des chemins de fer est interrompu TOUÛ LE PAYS EST CALME

Londres s'est réveillée mardi matin sans omnibus, tramways, ni communications souterraines ; seuls les taxis circulaient. La distribution du lait a été retardée. Le demi-million d'employés travaillant d'habitude dans la cité, avait été prévenu par T. S. F. du conflit inévitable. Des l'après-midi, ces employés se réunirent par tous les moyens de fortune. Leur mouvement, leur piétinement gigantesque, presque sans bruit, avait quelque chose d'impressionnant. Par bonheur, le temps est beau ; l'inconfort de la pluie ne s'ajoute pas



M. BALDWIN, le Premier Anglais qui dirige les négociations avec les chefs du mouvement ouvrier.

aux inconvénients du conflit. Les ouvriers imprimeurs n'ont fait grève que partiellement. Ils ont eu le bon sens de voter les Trade-Unions n'autorisant que le journal travailliste « Daily Herald ». Ainsi, presque tous les journaux, sauf le « Times », encore à 16 pages au lieu de 24, ont paru de façon plus ou moins complète et acquiescente.

Par l'arrêt complet de tous les moyens de communication, Londres présente un spectacle extraordinaire. Tout a été réquisitionné : deux camions, voitures à bras, vieilles bicyclettes. Toute la matinée, les rues, les avenues, les quais ont été encombrés congestionnés par un long défilé d'auto et de bicyclettes de toutes sortes. Les piétons, les cyclistes, sont confondus dans un grouillement gigantesque, mais, on dirait, dépendant. Toutes les gares sont fermées.

Dans certains quartiers de Londres, les magasins de produits alimentaires étaient envahis, mardi matin, par une foule anxieuse qui redoute le rationnement. On se croit au début de la guerre et l'arrêt du gouvernement fixant le maximum des prix n'a guère calmé les esprits. Jusqu'à présent, tout se passe dans le calme le plus absolu.

Le mouvement est bien accueilli en province. Les nouvelles parvenues jusqu'ici, de province, s'égalaient un mouvement de grève générale, « excellent d'enthousiasme » s'écrient dans certaines localités. C'est ainsi qu'à Ethington et à Glasgow, l'arrêt des communications est général et complet. Tous les transports sont arrêtés à Plymouth, Manchester et dans d'autres endroits et l'arrêt de tous les services, dit-on, est complet dans le sud du Pays de Galles. A Woolwich, le travail est arrêté, plusieurs milliers de trade-unionistes ayant cessé le travail. L'arsenal est occupé par la troupe. Un contre-torpilleur a remorqué la Tamise, mardi matin, amenant à Londres un fort contingent de marins.

Les mineurs exigent le « statu quo » Au cours d'une entrevue, M. Cook a déclaré que les seules conditions de paix acceptables sont celles assurant aux mineurs dans les

charbonnages le « statu quo » pendant que s'effectuera la réorganisation de l'industrie du charbon. M. Cook reproche au gouvernement d'avoir pris jusqu'au dernier moment le parti des propriétaires de charbonnages et d'avoir interprété les conclusions de la commission en leur donnant le sens qu'il fallait immédiatement réduire les salaires. Les mineurs n'acceptent pas cette réduction immédiate et avec l'appui de tout le mouvement syndicaliste, ils continueront à refuser.

Deux millions et demi de grévistes On estime à 2.500.000 le nombre des grévistes mardi matin. On ne saura que dans la soirée si l'appel du Congrès des Trade-Unions a été suivi par la totalité des syndicats.

Combien de temps durera le conflit ? A Londres, on se demande ce que peut durer une grève générale. Les fonds de grève dans le pays de Galles, l'Ecosse, la Lancashire permettent à peine d'assurer l'entretien des ouvriers pendant deux semaines. La situation deviendra vite pour eux très pénible, car ils vivent généralement sur un système de crédit. Or, les fournisseurs ont averti qu'ils arrêteraient immédiatement leurs comptes. Pour beaucoup de grévistes ce sera donc la misère.

D'après le « Daily Chronicle » et le « Morning Post », il y a assez d'essence dans tout le pays pour une période de trois mois. Les arrivages de légumes sont moins importants que d'habitude. Le journal estime que la quantité de légumes nécessaires au pays risque d'être vite épuisée.

Les conséquences de la grève

La nouvelle de la rupture définitive des négociations a eu des répercussions consid-



Plus de 20.000 femmes ont manifesté à Londres contre la grève. On voit ici, les amazones procédant le cortège qui débute dans les rues de la capitale britannique.

rables sur toutes les classes de la société. Les hôteliers ont été les premiers à se soulever. Dans certains cas, la presque totalité des clients est repartie précipitamment. La plupart des banques, d'aers et soirées de gala ont été décommandées. Certains grands hôtels et restaurants sont menacés de voir leurs approvisionnements rationnés à un point tel qu'il leur sera presque impossible de continuer leurs services ordinaires au delà de quatre à cinq jours. Quant aux Compagnies de chemin de fer, le gouvernement a décidé d'en assumer l'impédiment le contrôle, de telle sorte que si l'Union des Cheminots veut coopérer à la continuation de ce service, elle devra faire sous la direction du Ministre des transports.

Le gouvernement a fait savoir que pendant la durée des circonstances, de gravité exceptionnelle, les services téléphoniques et postaux seront maintenus en état de fonctionnement par le nombre de communications officielles rendues nécessaires pour faire face à la situation.

LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE

Au Conseil général du Nord - OUVERTURE DE LA SESSION

M. le Président Potié prononce un discours salué d'applaudissements unanimes. -- Plusieurs vœux politiques ont été déposés et viendront en discussion Vendredi :

La première séance publique de la session s'est ouverte hier après-midi devant une salle bien garnie. M. le Préfet siège à la droite du Président et M. DEMESMAY remplit les fonctions de secrétaire.



MM. Hudele, Préfet et A. Potié, Président au bureau du Conseil (Pas-Pas Degraeve)

Presque tous les conseillers sont présents. On remarque parmi eux MM. Daniel-Vincot, ministre du Commerce ; Loucheur, ancien ministre Mahieu, Davaine, sénateurs. Le groupe socialiste est au complet.

Discours de M. Potié

En ouvrant la séance M. Auguste POTIÉ prononce un discours fréquemment applaudi et dont voici les principaux passages. « En ouvrant notre session, permettez-moi de jeter un rapide coup d'œil sur l'œuvre accomplie depuis l'année dernière par le Conseil Général du Nord. »

Devant les ruines causées par la guerre, la tâche qui incombait à l'Assemblée départementale était considérable et présentait de multiples difficultés de réalisation. Représentez-vous, Messieurs, l'amoncèlement de dévastations qui s'offrait à nos yeux, et à cinq ans, laissez un regard sur la situation actuelle et vous vous rendez compte de l'étendue de l'œuvre réalisée.

Cette œuvre qui tient du prodige prouve une fois de plus l'ardeur au travail de nos populations et de nos habitants. Nous devons reconnaître qu'à une époque de l'histoire, dans ce pays, qui a connu tant d'invasions, et de ruines, le Gouvernement n'a montré une sollicitude plus entière que notre troisième République et tenté un plus gros effort en notre faveur.

Mais à côté des avances de l'Etat qui furent considérables, vous reconnaîtrez que l'Assemblée départementale n'a rien négligé de son côté pour encourager puissamment l'œuvre de la reconstitution.

Notre réseau routier, nos voies ferrées, nos tramways, notre télégraphie, en un mot tous les éléments économiques de la région se sont relevés.

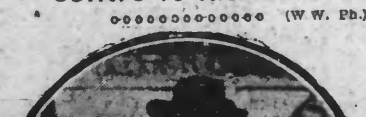
L'ajout que pour notre réseau téléphonique nous avons fait un effort sans précédent, qui se poursuivait depuis quatre ans, puisque cette année encore nous faisons une nouvelle avance de 5.047.140 francs sous forme d'un emprunt figurant dans le rapport de M. le Préfet.

Les subventions que nous accordons aux Syndicats de communes créés en vue de participer aux distributions d'énergie électrique par l'intermédiaire de l'Etat, ont encouragé et la force motrice indispensables à nos régions dévastées.

Dans ce domaine, comme dans beaucoup d'autres, le Conseil général du Nord a donné l'exemple aux autres départements. Pour achever l'œuvre de la reconstitution nous avons réalisé un premier emprunt de 300 millions représenté par 250 millions amortissables en 30 ans. Une deuxième tranche de 212 millions amortissables en 15 ans vient d'être réalisée, soit 512 millions.

Je me permets un simple rappel, que : si demain, nous nous trouvions devant la carence de l'Etat, chose improbable, mais qui est prouvent d'envoyer, nous pourrions faire nos engagements, étant donné la valeur de notre centime qui atteint 260.000 francs, et les richesses de notre département qui ne font que s'accroître.

Des milices ouvrières contre le fascisme (W. W. P.)



Des milices ouvrières contre le fascisme (W. W. P.)

Au cours de grandes manifestations qui ont eu lieu à Bruxelles, à l'occasion de la fête de la Paix, les milices ouvrières ont montré leur force et leur discipline. Elles ont été armées de gourdins, de bâtons et de chaînes de fer. Elles ont été défilées devant le Palais National et ont été saluées par les spectateurs.

Le Temps d'aujourd'hui Conditions sans grand changement, ciel brumeux et très nuageux, avec quelques pluies et vents faibles, température assez fraîche et chutes de neige à craindre, minimum, plus de 20.

L'INSTRUCTION Cette affaire fit grand bruit : on parlait de complot et à juste titre on pouvait croire que ce n'était que la suite de la contenance d'armes de Brézel.

Le Parquet et M. Glorian, juge d'instruction agissent avec célérité. Delaroché ayant déclaré être en relations avec Marchant, détenu à Maubeuge, 13, rue Saint-Jacques, la maison fut gardée et une perquisition faite à l'aube, le lendemain, amena la découverte de plusieurs fusils de guerre. Le docteur alla rejoindre Delaroché à la prison et l'instruction suivit son cours.

Des commissions rogatoires furent adressées qui ne donnèrent que des résultats négatifs. Les destinataires des armes se firent connaître et, peu après, Delaroché et Marchant furent remis en liberté.

LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE

LE TEMPS D'AUJOURD'HUI Conditions sans grand changement, ciel brumeux et très nuageux, avec quelques pluies et vents faibles, température assez fraîche et chutes de neige à craindre, minimum, plus de 20.

Pour sauver le Franc

NOTRE SOUSCRIPTION pour la Contribution volontaire

Le Préfet du Pas-de-Calais félicite le « Réveil » de son initiative

Nous avons relaté hier, comment, au cours de la séance d'ouverture de sa session, le Conseil général du Pas-de-Calais, avait approuvé à l'unanimité, moins quelques voix, le principe de la participation du département à l'effort national demandé au Pays.

Après avoir recueilli l'opinion de M. Hudele, Préfet du Nord, sur la Contribution Volontaire, nous avons interviewé hier, M. PEYTRAL, sur le même sujet.

Voici ce que nous a répondu, l'actif et éminent Préfet du Pas-de-Calais :

« Vous assistiez hier à la séance du Conseil général et vous avez pu juger, par vous-même, dans quelle atmosphère de calme et de dignité, l'Assemblée a manifesté son espoir de voir nos populations ardentes apporter leur contribution à la Contribution Volontaire, et sa volonté de trouver le moyen qui permettrait au Département de prélever sur ses ressources la somme suffisante pour se placer en tête de liste.

L'unanimité avec laquelle ont été prises ces décisions, n'est-elle pas une preuve de plus du sage et clairvoyant patriotisme de nos populations du Nord ? N'est-elle pas l'affirmation si souvent renouvelée de l'Union de tous dans l'effort et le sacrifice quand il s'agit du salut ou de la prospérité du Pays ?

Un tel élan — qui doit se produire dans tous les départements — ne permet plus à qui que ce soit, de douter du succès.

Le Comité départemental du Pas-de-Calais et les Comités d'arrondissements sont en voie de formation.

Ils comprendront les hommes les plus qualifiés dans toutes les branches de l'activité sociale et économique, pour faire l'appel qui doit être entendu de tous.

Dans quelques jours aura lieu la première réunion et puisque vous me demandez mon avis, laissez-moi vous dire que je suis de la propagande entreprise par le « Réveil du Nord » et que j'en félicite et l'en remercie ! » M. P.



M. PEYTRAL, Préfet du Pas-de-Calais

Les fraudeurs d'armes de Maubeuge en Correctionnelle

Hier, mardi 4 mai, ont comparu devant le Tribunal correctionnel les cinq personnes inculpées dans l'affaire de contrebande d'armes de Maubeuge, dont nous avons en son temps, entretenu nos lecteurs.

Les inculpés sont : Jean Delaroché, régisseur du château du prince de Chimay, officier de réserve, demeurant à Beaulieu (Belgique) ; le prince de Caraman-Chimay, demeurant à Beaulieu et à Paris ; le comte de Rohan-Chabot, à Paris ; Theo Willem, chauffeur de la gare de Maubeuge.

Un tel élan — qui doit se produire dans tous les départements — ne permet plus à qui que ce soit, de douter du succès.

Le Comité départemental du Pas-de-Calais et les Comités d'arrondissements sont en voie de formation.

Ils comprendront les hommes les plus qualifiés dans toutes les branches de l'activité sociale et économique, pour faire l'appel qui doit être entendu de tous.

Dans quelques jours aura lieu la première réunion et puisque vous me demandez mon avis, laissez-moi vous dire que je suis de la propagande entreprise par le « Réveil du Nord » et que j'en félicite et l'en remercie ! » M. P.

Le Parquet et M. Glorian, juge d'instruction agissent avec célérité. Delaroché ayant déclaré être en relations avec Marchant, détenu à Maubeuge, 13, rue Saint-Jacques, la maison fut gardée et une perquisition faite à l'aube, le lendemain, amena la découverte de plusieurs fusils de guerre. Le docteur alla rejoindre Delaroché à la prison et l'instruction suivit son cours.

Des commissions rogatoires furent adressées qui ne donnèrent que des résultats négatifs. Les destinataires des armes se firent connaître et, peu après, Delaroché et Marchant furent remis en liberté.

LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE

LE TEMPS D'AUJOURD'HUI Conditions sans grand changement, ciel brumeux et très nuageux, avec quelques pluies et vents faibles, température assez fraîche et chutes de neige à craindre, minimum, plus de 20.

L'INSTRUCTION Cette affaire fit grand bruit : on parlait de complot et à juste titre on pouvait croire que ce n'était que la suite de la contenance d'armes de Brézel.

Le Parquet et M. Glorian, juge d'instruction agissent avec célérité. Delaroché ayant déclaré être en relations avec Marchant, détenu à Maubeuge, 13, rue Saint-Jacques, la maison fut gardée et une perquisition faite à l'aube, le lendemain, amena la découverte de plusieurs fusils de guerre. Le docteur alla rejoindre Delaroché à la prison et l'instruction suivit son cours.

Des commissions rogatoires furent adressées qui ne donnèrent que des résultats négatifs. Les destinataires des armes se firent connaître et, peu après, Delaroché et Marchant furent remis en liberté.

LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE

Lire 2^e en page : Les premières listes et le Bulletin de souscription.

LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE

Aujourd'hui lisez en 2^e page :



Calvare de femme - par Daniel Séguier

LE REVEIL ILLUSTRE est paru

C'EST LE PLUS POPULAIRE I LE PLUS AMUSANT ! LE MOINS CHER ! de tous les hebdomadaires français. Voir dans le numéro de cette semaine : NOS NOMBREUSES ILLUSTRATIONS — SUR —

L'actualité pittoresque à travers le monde Vous y trouverez aussi une chronique documentaire :

SUR LE RIRE

Pourquoi rit-on ? Des chroniques pataisantes sur la mode et le jardinage.

De captivants romans : La Princesse Faouze, de Michel Morphy ; Le Supplice d'Estelle, par Maurice Mario ; L'Homme Truqué, par Maurice Renard.

VOYEZ DRESSI Nos bons mots, nos recettes, nos petits conseils, etc., etc.

Le Réveil Illustré

est le plus complet pour le prix le plus modique

16 pages -- 0,30 cent.

LE RECLAMER PARTOUT

TERRIBLE ACCIDENT EN GARE

D'HENIN-LIETARD Lundi 3 mai, à 21 h. 55, un train de 1.500 tonnes de charbon, en partance de la gare, s'est engagé sur la voie de garage au lieu de la voie normale et a tamponné le bureau de la gare. Les passagers à travers des rues de Drocourt et Beaulieu. Le mécanicien (rattaché au dépôt de Lens) a été tué ; le chauffeur et le mécanicien de réserve ont été légèrement blessés. Les dégâts matériels sont importants, mais la circulation n'a pas interrompue. Une enquête est en cours pour rechercher les responsables.